

Il est clair—je pense—que le premier ministre préférerait que cela ait lieu avant la réunion en question. Je voudrais rappeler que le premier ministre sera très disposé à recevoir les représentants de la délégation indienne en temps et lieu.

**M. Broadbent:** Madame le Président, le premier ministre a admis que les autochtones formaient un groupe à part dans notre pays puisqu'ils sont arrivés avant les Français et les Anglais. Ils étaient là avant tous les autres groupes ethniques minoritaires. Le premier ministre a déclaré à la Chambre vendredi qu'il consentirait à avoir une autre rencontre avec eux dans les prochains mois. Sauf votre respect, je trouve que «dans les prochains mois», il sera trop tard. Les chefs des autochtones voulaient voir le premier ministre avant que le comité n'ait renvoyé son rapport. C'est le moment crucial puisque c'est alors que la décision cruciale sera prise. Aussi, je pose une nouvelle fois la question au ministre des Affaires indiennes: Ne trouve-t-il pas souhaitable que dans le cadre du processus de réforme constitutionnelle, le premier ministre reçoive cette semaine les représentants de ces gens uniques, comme il l'a si bien dit?

**Des voix:** Bravo!

**M. Munro (Hamilton-Est):** Madame le Président, je ne peux faire rien d'autre que de répéter les déclarations que le premier ministre a faites à la Chambre vendredi dernier en réponse aux questions d'un député néo-démocrate. Le député sait parfaitement de quoi il s'agit. Il connaît parfaitement les réponses du premier ministre. Le premier ministre a communiqué sa décision à la Chambre des communes vendredi dernier et le chef du NPD a eu tout le temps d'étudier ces réponses.

Je répète qu'à mon avis, on a tout à gagner à ce que les organisations représentant les Indiens aient le droit de comparaître devant le comité. Je me réjouis de ce que le comité ait déclaré qu'il était prêt à les entendre et à écouter leur point de vue. Il serait dans l'intérêt non seulement du premier ministre du Canada mais aussi de nombre d'entre nous à la Chambre de trouver une position commune sur laquelle tous les membres de ce comité, y compris donc les députés de l'opposition, puissent se mettre d'accord face aux revendications des autochtones. Le comité est l'endroit voulu pour entendre ces prises de position. Nombre d'entre nous estimons avoir tout à gagner à être fixés sur la marche à suivre. Ce serait également à l'avantage des autochtones.

**M. Broadbent:** Voici ma dernière question supplémentaire, madame le Président. Je n'arrive pas à comprendre la réponse du ministre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** J'ai lu avec soin les réponses du premier ministre la semaine dernière à la Chambre. Des milliers d'autochtones sont à Ottawa en ce moment. Il y a des députés de l'opposition et des ministériels qui leur disent: «Oui, présen-

### Questions orales

tez-vous devant le comité». A certains niveaux, pour certains groupes, c'est là une démarche appropriée. Nos autochtones sont uniques en leur genre. Ils ont des idées bien arrêtées sur la question. Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le premier ministre, qui arrive pourtant à trouver le temps de voyager à l'étranger—et je ne m'y oppose pas si c'est pour des affaires d'État—ne peut trouver le temps de s'entretenir cette semaine pendant une heure avec les autochtones du Canada de cette question fondamentale.

● (1430)

**M. Munro (Hamilton-Est):** Madame le Président, de toute évidence, le chef du Nouveau parti démocratique se préoccupe surtout d'exploiter l'affaire à des fins politiques.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hees:** Ce que vous ne faites jamais, vous autres!

**M. Munro (Hamilton-Est):** Il utilise à ses propres fins politiques les sujets de préoccupation des autochtones pour en faire des motifs d'antipathie contre le premier ministre. Je ne trouve pas cette attitude particulièrement méritoire pour le chef du Nouveau parti démocratique qui a toujours cherché à défendre les intérêts des autochtones. C'est précisément ce que fait le député; il exploite la situation afin de susciter de l'antipathie envers le premier ministre.

Le premier ministre a exposé carrément sa position vendredi dernier, comme en fait foi le hansard. Il a assisté à la dernière conférence de tous les chefs en avril dernier et a pris un engagement. Il a délégué d'autres ministres auprès des chefs indiens et ils ont conféré. En outre, le premier ministre n'a pas écarté dans sa réponse vendredi dernier la possibilité de s'entretenir à nouveau avec les chefs indiens. Il a alors proposé, ce qui est fort raisonnable, que le comité mixte de la constitution entende les autochtones et, sauf erreur, le comité est disposé à le faire.

\* \* \*

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

#### LA HAUSSE DU TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Madame le Président, ma question découle du fait que le gouvernement a annoncé que le taux d'intérêt des hypothèques non remboursables par anticipation passerait de 15.25 p. 100 à 15.75 p. 100, et elle s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. A un taux de 15.75 p. 100, l'acheteur d'une maison versera au total \$195,117 ou \$145,117 en intérêts sur un prêt hypothécaire de \$50,000. Comment le ministre peut-il justifier cette augmentation, vu que les Canadiens consacraient déjà plus de 30 p. 100 de leur revenu au logement quand le taux était de 15.25 p. 100?